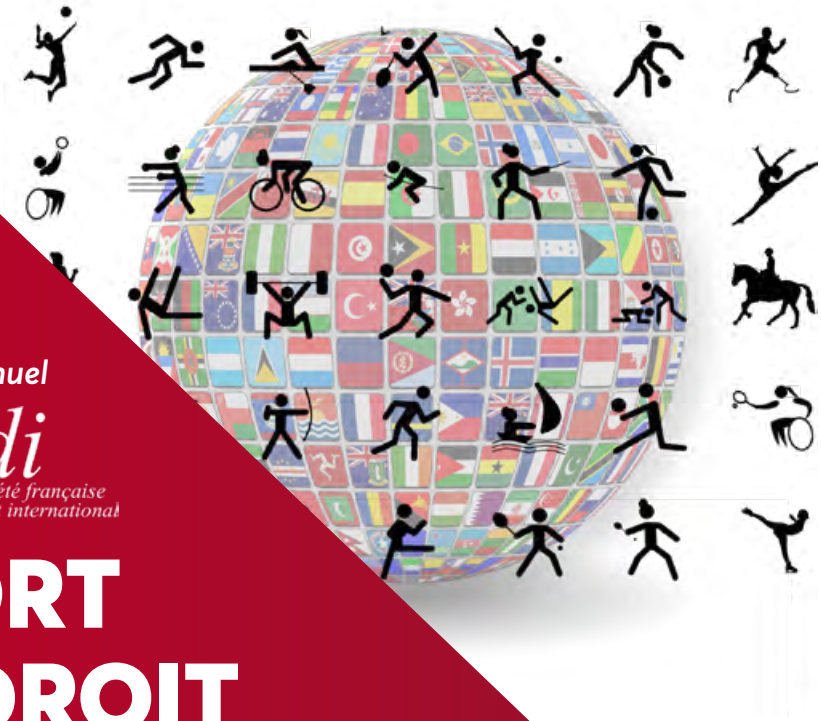

Colloque annuel de la Sfdi Société française pour le droit international

SPORT ET DROIT INTERNATIONAL

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

30 & 31 mai 2024

30 mai - Campus de Nanterre, bât. Grappin, amphi B2
31 mai - Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

bit.ly/cedin-sfdi-colloque-sport-droit

Université Paris Nanterre

Sfdi Société française pour le droit international

CEDIN Centre de droit international de Nanterre

La Société française pour le droit international (SFDI), société savante fondée en 1967 à Strasbourg, a confié au Centre de droit international de Nanterre (CEDIN) de l'Université Paris Nanterre l'honneur d'organiser son colloque annuel de 2024. A quelques semaines de l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, le thème du colloque sera : Sport et droit international.

Les sanctions sportives adoptées à la suite de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, tout comme – parmi de nombreux autres exemples – l'arrêt Caster Semenya rendu par la Cour européenne des droits de l'homme en juillet 2023 (objet d'un renvoi en Grande chambre), montrent que le sport, loin de rester dans une bulle autorégulée, doit composer avec le droit international, de même que l'architecture du droit international est susceptible d'être perturbée par le phénomène sportif transnational. Le colloque suivra une approche élargie, incluant le droit européen, qui confrontera le droit international (public et privé) au phénomène sportif (en quoi la discipline est-elle affectée ou renouvelée par le sport ?) et par ailleurs explorera les différentes manifestations du droit international du sport, constitutives d'un « nouveau chapitre » du droit international : à la fois le droit international « spécial » (notamment le droit international antidopage) et le droit international « commun » appliqué au sport (droit international des droits humains, économique, social). Le rôle du droit international pour encadrer l'autonomie du sport et, partant, contenir ses éventuelles dérives, sera l'objet d'une table ronde conclusive.

Direction scientifique du colloque : Mathias Forteau et Franck Latty, professeurs de droit public à l'Université Paris Nanterre (CEDIN).

Jeudi 30 mai 2024

lieu : Université Paris Nanterre, Bât. Grappin (B), Amphi B2

9h30 Accueil des participantes et participants

10h

Ouverture

- ***Philippe Gervais-Lambony,*** président de l'Université Paris Nanterre
- ***Jean-Marc Sorel,*** président de la SFDI

10h30

Rapport général : Le « couple singulier » Sport et Droit (international) : L'évolution des rapports entre sport et droit international

- ***Mathias Forteau,*** professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre
- ***Franck Latty,*** professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre

I. LE DROIT INTERNATIONAL À L'ÉPREUVE DU SPORT

11h-12h30

A. LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC MIS AU DÉFI DU SPORT

Présidence ***Alain Pellet,*** professeur émérite de l'Université Paris Nanterre

Sport et sources du droit international

- ***Paolo Palchetti,*** professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sport et Etat/souveraineté

- ***Pierre Bodeau-Livinec,*** professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre

Sport et personnalité juridique internationale

- ***Anne Lagerwall,*** professeure de droit international à l'Université libre de Bruxelles (Belgique)

Sport et responsabilité internationale/sanctions

- ***Lauri Mälksoo,*** professeur de droit international à l'Université de Tartu (Estonie)

— Débats

12h30-14h Pause Déjeuner

14h-15h15

B. LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ, VICTIME DU SPORT ?

Présidence ***Claire Debourg,*** professeure de droit privé à l'Université Paris Nanterre

Sport et conflits de lois/juridictions

- ***Clémentine Legendre,*** professeure de droit privé à l'Université à l'Université de Lorraine
- ***Rebecca Legendre,*** professeure de droit privé à l'Université Paris Nanterre

Sport et droit de la nationalité

- ***Johanna Guillaumé,*** professeure de droit privé à l'Université de Rouen Normandie

Sport et droit de l'arbitrage

- ***Jean-Baptiste Racine,*** professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas

— Débats

15h15-16h30

C. TABLE RONDE : LE SPORT, UNE MÉTAPHORE DU DROIT INTERNATIONAL ?

Présidence ***Véronique Champeil-Desplats***, professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre

Avec :

- ***Olivier Corten,*** professeur de droit international à l'Université libre de

Bruxelles (Belgique)
- ***Robert Kolb,*** professeur ordinaire de droit international à l'Université de Genève (Suisse)
- ***Hélène Ruiz Fabri,*** professeure de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ***Santiago Villalpando,*** conseiller juridique et directeur de l'Office des normes internationales et des affaires juridiques, UNESCO

— Débats

16h30-17h Pause

17h-18h30

D. SÉANCE D'ACTUALITÉ DU DROIT INTERNATIONAL

Présidence ***Jean-Marc Sorel,*** professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de la SFDI

Avec :
- ***Ronny Abraham,*** juge et ancien président de la Cour internationale de Justice
- ***Nicole Ameline,*** ancienne ministre, membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
- ***Diégo Colas,*** directeur des Affaires juridiques, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- ***Mathias Forteau,*** membre de la Commission du droit international des Nations Unies
- Autre intervenante ou intervenant (sous réserve)

20h Dîner de gala

Vendredi 31 mai 2024

lieu : Maison du sport français (CNOSF), Auditorium

8h30 Accueil des participantes et participants

Ouverture
- ***David Lappartient,*** président du CNOSF (à confirmer)

II. LE DROIT INTERNATIONAL DU SPORT, NOUVEAU CHAPITRE DU DROIT INTERNATIONAL

A. LE DROIT INTERNATIONAL SPÉCIAL DU SPORT

9h-10h30

1. Le droit international antidopage

En partenariat avec la Chaire de recherche sur l'antidopage dans le sport de l'Université de Sherbrooke et avec la Chaire UNESCO « Études et analyses de la lutte antidopage – pour une protection de la santé de tous les sportifs » de l'Université Paris Nanterre.

Présidence ***Abdulqawi Yusuf,*** juge et ancien président de la Cour internationale de Justice, docteur honoris causa de l'Université Paris Nanterre

La Convention contre le dopage, vingt ans après
- ***David Pavot,*** professeur de droit international à l'Université de Sherbrooke (Canada), titulaire de la Chaire de recherche sur l'antidopage dans le sport, président de la SQDI

La mise en œuvre de la Convention en France
- ***Antoine Marcelaud,*** directeur des affaires juridiques et institutionnelles, Agence française de lutte contre le dopage

La mise en œuvre dans d'autres pays
- ***Cécile Chaussard,*** maîtresse de conférences HDR en droit public à l'Université de Bourgogne

Le dopage d'Etat au regard du droit international
- ***Aboubacar Diakité,*** chercheur post-doctoral à l'Université de Sherbrooke (Canada)

Approche sociologique du droit international antidopage
- ***Julie Demeslay,*** professeure de sociologie à l'Université Paris Nanterre, chaire UNESCO Etudes et analyses de la lutte antidopage – pour une protection de la santé de tous les sportifs

— Débats

10h30-11h Pause café

11h-12h30

2. Autres formes de droit international spécial du sport

En partenariat avec la Chaire UNESCO « Favoriser la contribution du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique au développement durable et à la paix »

Présidence Julien Sorez, maître de conférences en histoire à l'Université Paris Nanterre, chaire UNESCO Favoriser la contribution du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique au développement durable et à la paix

Sport, paix et développement
- ***Marie Lemey,*** professeure de droit public à l'Université de Bretagne occidentale

Le droit international de la sécurité des manifestations sportives
- ***Carlos-Manuel Alves,*** maître de conférences en droit public à l'Université de Bordeaux

Le droit international de l'intégrité dans le sport
- ***Sabrina Robert,*** professeure de droit public à Nantes Université

— Débats

Vendredi après-midi

B. ATELIERS : LE DROIT INTERNATIONAL APPLIQUÉ AU SPORT

14h-16h

1. ATELIER 1 - LE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS HUMAINS

En partenariat avec le CREDIMI

Lieu : Auditorium

Présidence ***Gérald Simon,*** professeur émérite de l'Université de Bourgogne

L'approche des droits humains par le CIO
• Intervenant à confirmer
L'application horizontale au sport du droit international des droits de l'homme
• ***Marina Eudes***, professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre
Accès aux compétitions féminines des personnes intersexes et transgenres : la question du respect des droits humains
• ***Julien Dechaud,*** doctorant à l'Université de Bourgogne
La distinction de genre dans les disciplines sportives non physiques : Réflexions à partir de la restriction d'accès aux compétitions internationales imposée aux femmes transgenres par la Fédération internationale des échecs
• ***Valentin Martin,*** doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

— Débats

2. ATELIER 2 - LE DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE

En partenariat avec le Centre de droit du sport d'Aix-Marseille

Lieu : Salle de presse

Présidence ***Jean-Michel Marmayou,*** professeur à Aix-Marseille Université

Le droit de l'Union européenne et le TAS
• ***Olivier Blin***, maître de conférences HDR en droit public à l'Université Toulouse Capitole
Jeux olympiques et droit international de la propriété intellectuelle
• ***Sébastien Raimond,*** maître de conférences en droit privé à l'Université Paris Nanterre

• Contribution jeune chercheur sélectionnée à l'issue de la demi-journée d'Aix-en-Provence
• Contribution jeune chercheur sélectionnée à l'issue de la demi-journée d'Aix-en-Provence

— Débats

3. ATELIER 3 - LE DROIT INTERNATIONAL SOCIAL

En partenariat avec le Centre de droit et d'économie du sport de Limoges

Lieu : Salle du Conseil d'administration

Présidence ***Jean-Pierre Karaquillo,*** professeur émérite de l'Université de Limoges

L'application des conventions internationales du travail aux sportifs
• ***Xavier Aumeran,*** professeur de droit privé à l'Université des Antilles
Le droit au sport
• ***Sophie Grosbon,*** maîtresse de conférences HDR en droit public à l'Université Paris Nanterre

• Contribution jeune chercheur sélectionnée à l'issue de la demi-journée de Limoges
• Contribution jeune chercheur sélectionnée à l'issue de la demi-journée de Limoges

— Débats

16h-16h30 Pause café

16h30-18h

C. TABLE RONDE CONCLUSIVE : LE DROIT INTERNATIONAL, LIMITE À L'AUTONOMIE SPORTIVE ?

En partenariat avec la Branche française de l'Association de droit international

Présidence ***Carole Malinvaud,*** avocate, vice-présidente de la Branche française de l'Association de droit international

Avec
• ***Ségolène Barbou des Places***, professeure de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
• ***Nicola Bonucci,*** avocat, ancien directeur des affaires juridiques de l'OCDE
• ***Marie-George Buffet,*** ancienne ministre des Sports
• ***Jean-Loup Chappelet,*** professeur honoraire de management public à l'Université de Lausanne (Suisse)
• ***Antoine Duval,*** senior researcher au TMC Asser Institute (Pays-Bas)
• Pâquette Girard-Zappelli, responsable de l'éthique et de la conformité du CIO (ou Giuseppe Deleonardis, responsable adjoint)

— Débats

Informations pratiques

Plan du campus de Nanterre - Université Paris Nanterre

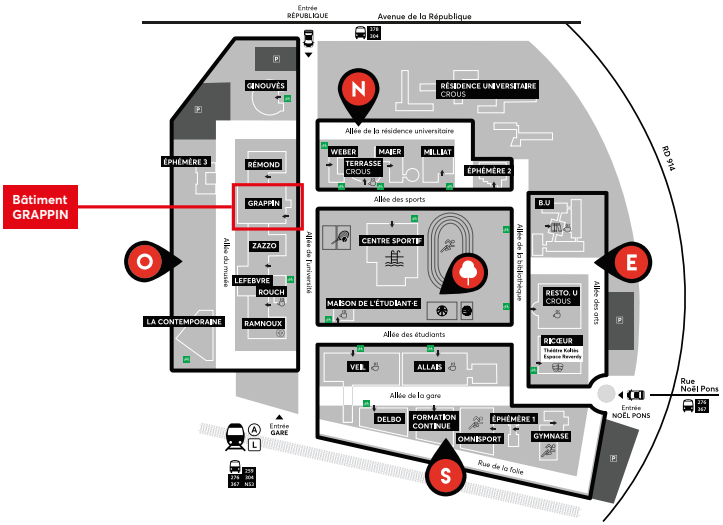

CNOSF : Maison du sport Français
1 avenue de Pierre de Coubertin
75640 Paris cedex 13
Accès
- Station RER B Cité Universitaire
- OrlyBus station porte de Gentilly
- Tramway T3 station Stade Charléty
- Bus 21, 67, 216
- Accès en voiture : Périphérique sortie Porte de Gentilly

Parking Charléty-Coubertin situé au 17 avenue Pierre de Coubertin

Partenaires

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

Comité National Olympique et Sportif Français

JUS MUNDI

Chaire de recherche sur l'antidopage dans le sport

Fondation Université Paris Nanterre

unesco Chaire

La France – International Law Association – Branche française de l'Association de droit international

CREDIMI